Parc Naturel
des Hauts-Pays
Le Journal du Parc
ENVIE
DE BOUGER
PENDANT
LES FÊTES
DE FIN
D'ANNÉE
CONCERTS,
MARCHÉS ARTISANAUX,
CONCOURS,
BALADES,
EXPOSITIONS,...
IL Y EN AURA POUR
TOUS LES GOÛTS !
RDV sur www.pnhp.be
N° 14
TABLES DES MATIERES
EDITORIAL P. 2 | PROMENONS-NOUS DANS LE PARC NATUREL P. 3 | LIGNE 98A, ALLONS JUSQU'AU BOUT P. 3 | DEVELOPPEMENT DURABLE P. 4 | DOSSIER NATURE P. 6 | CONTRAT DE RIVIERE DE LA HAINE P. 7 | APPEL AUX BÉNÉVOLES - NOS COORDONNÉES P. 8
© L.C.

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Comme vous l'avez peut-être constaté, notre Journal du Parc s'offre une version « new look » : nouveau graphisme, nouvelle mise en page mais…même concept !

Edité deux fois par an, il restera pour nous, l'occasion de vous renseigner au mieux sur nos actions et projets.

A ce propos, cette quatorzième édition vous réservera bien des découvertes…

Si vous avez envie de bouger en cette période de fin d'année, sachez que vous ne serez pas déçus. Au programme : notre agenda des festivités locales, nos nouveaux circuits de promenade, ou encore, la 3ème Ronde des Parcs Naturels.

Toujours en termes de mobilité, vous aurez un aperçu de l'état d'avancement du projet de RAVeL sur l'ancienne ligne de chemin de fer 98A (Dour-Roisin), dont l'aboutissement est très attendu par nos citoyens.

Dans un autre registre, nous profiterons également de l'occasion pour aborder la notion de « Développement Durable » en portant une réflexion sur le fait que, dans notre quotidien, nous sommes tous des « consom'acteurs ».

Notre « Dossier nature » sera, quant à lui, consacré aux haies et à leur rôle agronomique, ô combien important pour la fertilité de nos sols.

Pour terminer, nous clôturerons cette édition au fil de l'eau, en vous interpellant sur l'état actuel de nos rivières ainsi que sur le travail mené par l'équipe du Contrat de Rivière de la Haine.

Dès lors, il est temps pour nous de vous laisser vous plonger dans ce nouveau numéro du Journal du Parc. Si toutefois vous désirez plus d'informations sur nos actions, rendez-vous sur www.pnhp.be.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et d'excellentes fêtes de fin d'année !

Pour le Parc Naturel des Hauts-Pays,

Bernard PAGET
Président du Pouvoir Organisateur

Pierre TACHENION
Président de la Commission de Gestion

SPORT

PEDAGOGIE

INFO

L'équipe du Parc Naturel poursuit actuellement son travail pédagogique au sein des écoles de la région.
A ce propos, deux nouvelles animations viennent de s'ajouter à la vingtaine d'animations déjà existantes, soit :
"A l'assaut des collines noires"
et *"Les changements climatiques…"*.

Intéressé par nos actions pédagogiques ?
RDV sur www.pnhp.be ou au 065/46.09.38

PROMENONS-NOUS... DANS LE PARC NATUREL !

Envie de vous balader ? Le Parc Naturel des Hauts-Pays vous propose de découvrir deux nouveaux parcours :

Source : CRH "La Goutrielle"

LE CIRCUIT DE LA GOUTRIELLE (3 KM)

Commençons par vous dévoiler ce circuit qui a été réalisé en collaboration avec le Centre de Rencontres et d'Hébergement « La Goutrielle » à Montignies-sur-Roc. Ce rallye pédestre d'une distance d'environ 3km est entièrement consacré à la découverte de la Nature et du Patrimoine bâti local. Si vous le désirez, vous pouvez effectuer cette balade familiale tout en répondant à un questionnaire simple et interactif disponible au centre "La Goutrielle". Pour vous aider dans votre quête, vous trouverez tout au long du parcours, des panneaux didactiques placés à des endroits stratégiques.

Une façon amusante de découvrir Montignies-sur-Roc sous un nouveau jour !

Le départ de cette balade ainsi que tous les renseignements utiles se trouvent au CRH « La Goutrielle » :
Rue Goutrielle, 37b – 7387 Montignies-sur-Roc.
Vous pouvez les contacter au 065/75 50 15 ou par mail à l'adresse suivante : crhlagoutrielle@yahoo.fr

LE CIRCUIT LOUIS PIÉRARD (6 KM 500)

Le second circuit concerne, quant à lui, la commune de Quévy et son célèbre personnage : Louis Piérard (1886-1951). Traversées de villages pittoresques, balade en pleine campagne, découverte de paysages insoupçonnés…ce circuit « Louis Piérard », d'environ 6km500, vous garantira un bon bol d'air ! Vous passerez également devant la maison où a vécu Louis Piérard ainsi que non loin du site du théâtre de verdure et de la première auberge de jeunesse de Belgique, tous deux créés sous l'impulsion de Louis Piérard.

Cette promenade entièrement balisée s'effectue au départ de la Place de Bougnies.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la commune de Quévy au 065/58 64 40 ou le Parc Naturel des Hauts-Pays au 065/46 09 38.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE PLUS DE 50KM DE PARCOURS BALISÉS SONT À VOTRE DISPOSITION VIA NOS 6 PROMENADES NATURA 2000 :

Ces circuits vous permettront de découvrir les zones naturelles protégées Natura 2000 du Parc naturel tout en étant sensibilisé à l'importance et au respect de celles-ci.
Différentes distances, allant de 4 à 15 km, vous sont proposées via ces 6 promenades.

Intéressé ?
Une pochette gratuite « Natura 2000 », présentant ces 6 parcours, est disponible à la Maison du Parc Naturel des Hauts-Pays – 24, rue des Jonquilles, 7387-Honnelles.
Un téléchargement est également possible via notre site Internet www.pnhp.be (rubrique « publications »).

LIGNE 98A : ALLONS JUSQU'AU BOUT !

Le RAVeL

Initiative régionale emblématique et ô combien sympathique, le RAVeL (Réseau Autonome de Voies Lentes) compte à ce jour plus ou moins 1300 km de voies propres.

Le principe du RAVeL est d'une simplicité déconcertante. On reprend des voies désaffectées du chemin de fer que l'on réaménage sur une largeur de 3 ou 4 mètres.

Le RAVeL a vu le jour en 1995 entre la gare de Rochefort et de Villers-sur-Lesse. Accessible aux piétons, voiturettes d'enfants en bas âge, vélos, trottinettes et rollers, le RAVeL est un formidable outil de déplacement pour personnes « lentes » et une opportunité exceptionnelle pour l'Horeca qui jouxte cette promenade de 1300 km.

Présent partout en Wallonie, il permet de flâner en toute sécurité et devrait aboutir à la frontière française après avoir traversé certaines communes du Parc que sont Frameries, Colfontaine, Dour, Quiévrain et…Honnelles. Devrait, car à 2000 mètres de la frontière, la voie du chemin de fer traverse une partie du bois d'Angre (Honnelles).

Zone sensible, cette partie du RAVeL a fait l'objet d'une étude d'incidences. Selon Natagora, section locale honnelloise – très largement sollicitée pour cette étude – le RAVeL, en traversant des zones sensibles, risquerait de perturber faune et flore.

Quelques passages de cette étude et, surtout, certains termes utilisés, ne manquent pas d'interpeller et laissent le lecteur averti…dubitatif ! On y lit ainsi non sans étonnement que :

« Il est plus dérangeant pour la faune et la flore en place de voir passer des piétons ou des cyclistes que de voir passer des voitures… »

« Les têtards des crapauds accoucheurs présents sur le site (pour rappel, il y a 50 ans le train passait à cet endroit) risquent de subir une collecte excessive de la part des enfants qui circulent sur le RAVeL. »

« Le revêtement du sol du RAVeL va engendrer une pollution importante. »

« Effets dévastateurs des crottes de chien qui vont joncher le sol. » – (les animaux sauvages ne produisent-ils pas d'excréments ?)

« Les poussières provoquées par la mise en place du RAVeL pourraient entraîner un dysfonctionnement des espèces végétales. »…

http://blogrtbf.typepad.com/ravel/

Pour atténuer ce « cataclysme » annoncé, les auteurs de l'étude proposent de détourner le RAVeL de son tracé initial et de choisir un autre circuit dont le dénivelé de plus de 15 mètres aura tout simplement pour effet de rendre la dernière portion du RAVeL… inaccessible et impraticable à une grande majorité de personnes.

Récemment, les ministres LUTGEN (Equipement) et HENRY (Mobilité et Environnement) ont été respectivement interrogés au Parlement Wallon par nos deux députés régionaux Carlo Di Antonio et Pierre Tachenion (par ailleurs président de notre Commission de Gestion).

Le ministre HENRY s'est voulu rassurant et a confirmé sa volonté de voir ce RAVeL aller jusqu'au bout de sa destination initialement prévue. Il a reconnu que le tracé bis préconisé par l'étude d'incidences ne répondait pas à l'esprit d'un RAVeL et que des mesures d'accompagnement (passerelles) et de compensation (mares supplémentaires) étaient susceptibles d'être mises en œuvre pour que le RAVeL traverse le site du bois d'Angre sans désagréments majeurs. Il a promis de mobiliser les administrations wallonnes en vue de leur réalisation.

Il faut aussi savoir que jusqu'à présent, aucun RAVeL en Région Wallonne n'a été détourné de sa destination. Tous sont allés jusqu'au bout de leur tracé, sans exception !

NOTRE RAVel sur la ligne 98a constitue un formidable outil de développement touristique pour les Hauts Pays. C'est un élément d'attractivité majeur et de développement pour notre région.

Nos voisins français du Bavaisis et de l'Avesnois l'ont bien compris et nous tendent les bras en espérant qu'il puisse rejoindre la frontière française en gare d'Autreppe.

Je formule donc le vœu que nous ne donnions pas le mauvais exemple. Des solutions existent et tout le monde devrait œuvrer à leur concrétisation.

Bernard PAGET,
Président du Pouvoir organisateur du Parc Naturel des Hauts-Pays.

VOUS AVEZ DIT DEVELOPPEMENT DURABLE...

Au sein du Parc naturel, le développement durable est un de nos objectifs quotidiens et chacune de nos actions en témoigne. Beaucoup de personnes assimilent le développement durable uniquement à la protection de l'environnement. Hors, la nouvelle crise touchant le secteur agricole nous montre la véritable signification de ce concept et toute son ampleur en mettant notamment au grand jour l'impact social de notre mode de développement, de notre mode de consommation.

Beaucoup s'émeuvent de certaines pratiques de production et de certains comportements notamment lors de la grève du lait, hors, quel est l'implication de chacun d'entre nous dans cette situation ? Notre implication est énorme et bien que certaines bases doivent être balisées grâce à des législations adéquates, seule notre façon d'agir en final nous mènera vers une société compatible avec la notion de développement durable ou pas. Pour cela, une seule solution : se réapproprier les éléments essentiels de notre vie tel que se nourrir ou tout du moins être conscients des impacts que peuvent avoir nos achats, nos actes au quotidien. Nous avons perdu tout un héritage de nos ancêtres qui anciennement nous permettait de survivre et si nous ne voulons pas foncer droit dans le mur, nous devons nous le réapproprier.

VOUS SOUHAITEZ AGIR ?

Du fait que nos achats, notre façon de vivre ont des impacts, on peut se dire que ceux-ci nous donnent également un certain pouvoir. En effet, nos achats influencent une multitude de facteurs et cela nous confère donc un pouvoir important. Le tout est d'en être conscient et de se renseigner un petit peu, de s'interroger.

Au niveau du Parc naturel, nous pouvons vous donner des outils contribuant à ce que chacun puisse exercer ce pouvoir et l'un des principaux dans ce cadre, est la brochure « Les Bonnes Adresses ». N'hésitez pas à nous la demander ou simplement la télécharger sur notre site Internet (www.pnhp.be) et rendez-vous chez les producteurs locaux.

Le développement local est le meilleur gage pour un développement durable respectueux des ressources naturelles, des producteurs et du consommateur. La globalisation telle que l'on peut l'observer actuellement dans le monde entier s'oppose au développement durable malgré les nombreux artifices qu'elle peut utiliser et son unique but est économique.

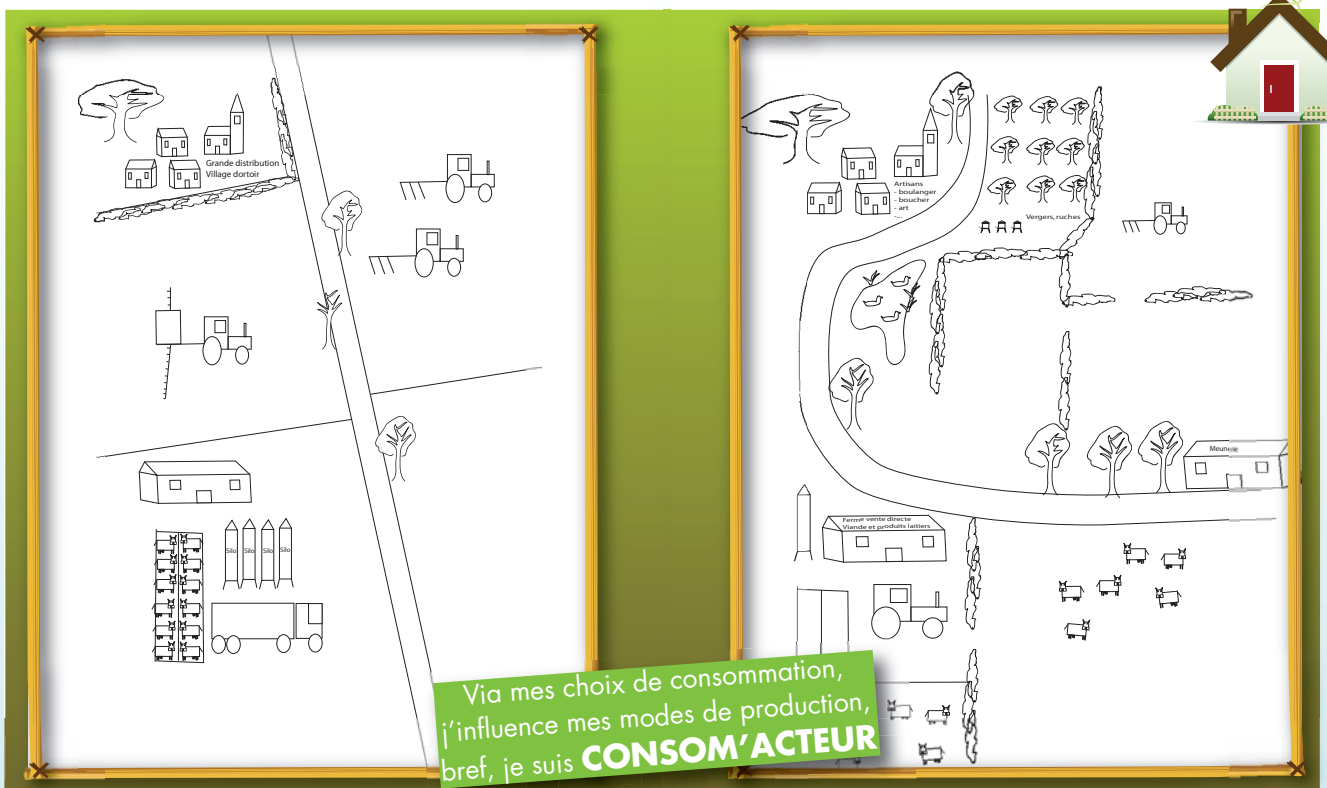

Via mes choix de consommation, j'influence mes modes de production, bref, je suis **CONSOM'ACTEUR**

Production intensive et vente par intermédiaires industriels, lien producteur - consommateur supprimé, transport, productivité prioritaire.

Vente directe, transformation locale. Meilleure rénumération du producteur, contact, qualité.

Rappelons-nous que notre région a été désignée en tant que Parc naturel de par ses richesses environnementales, ses paysages ainsi que par son activité artisanale (y compris produits alimentaires) bien développée. Toutes les clés sont donc entre nos mains pour maintenir, voire restaurer, un développement local harmonieux, respectueux de l'environnement, du producteur et du consommateur mais, pour cela, il faut que la majorité d'entre nous le veuille et agisse.

DOSSIER NATURE LA HAIE MAINTIEN LA FERTILITÉ DE NOS SOLS

Dans l'article précédent, nous vous parlions du développement durable et du rôle essentiel que chacun d'entre nous joue simplement via ses choix quotidiens. Depuis plusieurs décennies, les haies disparaissent les unes après les autres notamment suite à un choix de développement de notre société. Hors, le rôle des haies dans notre environnement est primordial et ces dernières constituent un bon exemple des conséquences en cascade que peut engendrer justement ces choix via son implantation ou sa disparition. Voulant tout simplifier, l'homme oublie souvent la complexité de certains systèmes et surtout leurs rôles multiples directs ou indirects. Plus un système est complexe, plus il est riche et plus il est stable. Bref, plus on simplifie un système, moins il est riche et plus il est instable. Cela résume bien le rôle des haies. Malheureusement, via les coulées boueuses notamment, nous l'apprenons à nos dépens.

Dans un article précédent (Journal du Parc n°12), nous vous avons parlé des intérêts généraux des haies et notamment de leur rôle pour le maintien de la biodiversité et la conservation de nos paysages caractéristiques. Aujourd'hui, à travers un exemple concret, nous allons vous présenter le rôle agronomique des haies applicable tant dans les grandes cultures que dans votre potager.

Impact d'une fascine, comparable à une haie dans une grande culture sur l'axe de ruissellement (photo : A. Degré, FUSAGx)

Coulée boueuse sur un bassin versant caractérisé par de larges Openfield (photo : Ph. Carré, PNHP - Juin 2007)

PETIT RETOUR DANS LE TEMPS... :

A l'origine de l'agriculture, les hommes réalisaient des cultures sur brûlis, c'est-à-dire qu'ils coupaient entièrement une partie de la forêt, la brûlait pour y implanter leur culture. Le sol était suffisamment fertile pour cultiver à cet endroit pendant 3 à 4 ans. Ceci démontrait que la forêt, écosystème stable, assurait une fertilité continue du sol voire l'augmentait. Les haies sont en quelque sorte des petites forêts imbriquées au sein de nos campagnes et peuvent jouer un rôle agronomique fort important.

Il y a 35 ans, dans le Sud de la France, Jean Pain avait bel et bien compris le rôle des brindilles (et notamment la lignine) dans le sol et vivait en totale autarcie grâce à ces dernières (Une asbl continue à promouvoir ses techniques : http://www.comitejeanpain.be/). Plus récemment et durant toute sa vie, le Professeur Gilles Lemieux († 29 avril 2009) au Canada a également expérimenté et promotionné une technique culturale consistant à incorporer des fragments de bois dans les 10 premiers centimètres du sol : le Bois Raméal Fragmenté (BRF).

AVEZ-VOUS DÉJÀ ENTENDU PARLER DU BOIS RAMEAL FRAGMENTÉ (BRF) ?

Les résultats de cette technique sont édifiants et permettent de découvrir que le bois est essentiel pour maintenir et développer la vie dans le sol.

http://fermedupouzot.free.fr

Broyage et épandage direct du broyat, nivelage et incorporation à la herse par la suite. Possibilité d'utiliser un épandeur.

Pour qu'une culture se porte bien, le cultivateur doit avant tout avoir un sol équilibré qui permette d'apporter tous les éléments nécessaires à la plante et donc de cultiver le sol et non la plante. Cette technique, permet cela tout en recréant un sol forestier en quelques mois et en assurant la fertilité de ce dernier durant 3 à 4 ans

MAIS POURQUOI LE BOIS EST-IL SI PROFITABLE AU SOL ?

Afin de découvrir son intérêt, il faut se rappeler la structure de la chaîne alimentaire et se rappeler que la base est constituée des décomposeurs. Ces derniers, maillon essentiel de la chaîne alimentaire, constituent la biomasse la plus importante sur terre et pourtant la moins étudiée, la moins connue. C'est cette biomasse qui assure la fertilité continue des sols. Si elle disparait, le phénomène de désertification débute (plus ou moins rapidement suivant la latitude à laquelle nous nous trouvons).

Alors, **plongeons-nous dans le sol afin d'y découvrir toute sa biodiversité**. Après avoir incorporé des copeaux de bois dans le sol, rapidement, ces derniers sont colonisés par le mycélium de champignons. Ils ont la faculté de décomposer le bois et également certains minéraux que d'autres êtres vivants ne peuvent assimiler.

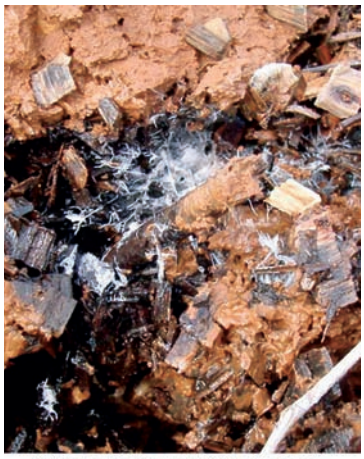

http://fermedupouzot.free.fr

Développement du mycélium dans le sol

Ce mycélium est lui-même la base de l'alimentation de petits insectes, de vers, etc. qui les broutent et qui en les digérant libèrent toute une série d'éléments assimilables par les plantes. Le mycélium s'associe également directement aux plantes (mycorhize) et leur apporte différents éléments (minéraux notamment) et en échange, la plante leur apporte des éléments élaborés grâce à la photosynthèse. Le volume de sol exploré par une plante avec mycorhizes est également fortement augmenté. L'échange ne se limite pas à cela car le champignon apporte aussi une certaine protection à la plante contre les attaques extérieures. Tous ces êtres vivants dans le sol, transpirent, défèquent, y meurent et grâce à cela, maintiennent une humidité constante favorable au développement des plantes. Toute cette vie assure une bonne structure du sol, une bonne aération, bref, elle remplace en quelque sorte la charrue et on estime même que le sol est retourné 1,5 fois par an simplement grâce à ces êtres vivants (et pas uniquement sur 30 cm). A l'heure du pic pétrolier et à l'heure où l'agrochimie montre ses faiblesses, ce mode de culture montre tout son intérêt tant économique, environnemental mais également social. Plutôt que de fertiliser avec des engrais issus de la pétrochimie, n'est-il pas plus judicieux de profiter des ressources locales tout en préservant nos paysages et la biodiversité ?

Le BRF, une nouvelle voie pour l'agriculture et une alternative aux substances chimiques de synthèse?

Pour plus d'informations, téléchargez la brochure "Plus de carbone pour nos sols", éditée par le CTA de Strée en collaboration avec la Région wallonne via le lien suivant : ***www.pnhp.be/brf.pdf*** ou rendez-vous sur le site ***www.aggra.org***

A LA DECOUVERTE DU CONTRAT DE RIVIERE DE LA HAINE

Depuis sa création, le Parc naturel s'est toujours associé, dans un premier temps au contrat de rivière de la Trouille et maintenant, au contrat de rivière de la Haine. L'équipe du Parc naturel participe aux groupes de travail mais également aux réunions générales du Comité. La coopération est effective autant dans ce cadre que sur le terrain comme cela a été le cas lors du projet européen GHIM (Gestion Intégrée de la Haine Méridionale) ou bien encore, lors d'animations de vulgarisation ou d'animations destinées aux plus jeunes. Vous trouverez ci-dessous, un descriptif du contrat de rivière, de ses objectifs, de ses buts ainsi qu'un appel à bénévoles urgent.

MAIS QU'EST QU'UN CONTRAT DE RIVIÈRE ... ?

Nos rivières contribuent à la qualité et à la beauté de notre environnement. Mais avant tout, l'eau est indispensable au développement de la vie. Malheureusement, dans nos activités de tous les jours, nous participons, sans toujours le savoir, à la dégradation de nos ressources en eau et de nos rivières. L'idée a donc germé de réunir toutes les personnes concernées par un cours d'eau et de favoriser la concertation entre les différents utilisateurs.

ET LE CONTRAT DE RIVIÈRE DE LA HAINE... ?

Le Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Haine (CRHa) fait partie de la grande famille des Contrats de Rivière de Wallonie. On en compte aujourd'hui 19 qui occupent plus de 70 % du territoire wallon.

Le CRHa est né du Contrat de Rivière de la Trouille, celle-ci étant un affluent de la Haine.

Le Contrat de Rivière de la Trouille est né dans les années 90 suite à diverses pollutions sur la Trouille et ses affluents, et, à l'intérêt grandissant des citoyens pour la qualité de nos rivières.

En 1998, les Villes et Communes d'Erquelinnes, d'Estinnes, de Frameries, de Mons, de Quévy, la Province de Hainaut, la Région wallonne et 18 autres partenaires et se sont associés autour de l'auteur de projet pour mettre en œuvre la construction du Contrat de Rivière de la Trouille.

Le 22 mars 2007, Journée mondiale de l'eau, le terme Contrat de Rivière a pris toute sa signification puisque les acteurs de l'eau du bassin de la Trouille ont signé ensemble le premier programme triennal d'actions marquant ainsi son entrée dans la phase d'exécution du programme. Tous les signataires se sont engagés à atteindre les objectifs fixés dans des délais raisonnables, chacun dans le cadre de ses responsabilités, et d'assurer l'exécution des actions dans le respect d'une large concertation.

Le 23 janvier 2009 les Villes et Communes d'Anderlues, Binche, Boussu, Colfontaine, Dour, Hensies, Honnelles, La Louvière, Morlanwelz, Quiévrain et Saint-Ghislain ont rejoint celles de la Trouille (qui sont Erquelinnes, Estinnes, Frameries, Quévy et Mons) pour former le Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Haine !

Un programme d'actions, basé sur un inventaire des dégradations des cours d'eau, reprendra les actions entreprises par la cellule de coordination et les partenaires. Il regroupera les actions visant à restaurer, protéger et valoriser la qualité écologique et les ressources en eau du bassin en intégrant harmonieusement l'ensemble des caractéristiques propres à la rivière.

De façon à mener à bien ces objectifs, le CRHa travaillera avec quatre groupes de travail (GT) selon diverses thématiques :

- GT nature, agriculture, paysage
- GT pollution, hydrologie, égouttage et épuration
- GT tourisme, patrimoine, aménagement du territoire
- GT communication, sensibilisation

CARTE D'IDENTITÉ DU SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA HAINE

Le sous-bassin hydrographique de la Haine possède une superficie de 723 km², parcourt près de 1500 km de cours d'eau et appartient au district hydrographique de l'Escaut.

C'est un bassin versant très peuplé : 367.500 habitants avec un taux d'urbanisation de 13,7 %. La moitié de sa superficie est en surface agricole, 9 zones Natura 2000 y sont répertoriées.

La qualité de l'eau de la Haine est considérée comme médiocre (IBGN 6). Cela est dû à plusieurs problématiques, notamment l'assainissement (population dense) et l'historique industriel de la Haine et de son bassin (253 sites désaffectés sont à risques élevés). La Haine est également le réceptacle des eaux de ruissellement et d'affluents. Si certains de ces affluents ont réussi à maintenir ou à améliorer leur qualité, citons la Trouille de qualité moyenne à bonne et la Grande Honnelle de bonne qualité, d'autres affluents possèdent par contre une qualité toute relative : l'Obrecheuil de qualité médiocre (IBGN : 4) à Obourg, le Rieu d'Elouges de qualité mauvaise (IBGN : 3) à Thulin ou la Petite Honnelle de qualité médiocre (IBGN : 4) à Quiévrain .

A ce jour, le CRHa couvre environ 70% de son territoire sur une surface de 550 km2 répartie au travers de 16 villes et communes : Anderlues, Binche, Boussu, Erquelinnes, Estinnes, Frameries, Mons, Quévy, Colfontaine, Dour, Hensies, Honnelles, La Louvière, Morlanwelz, Quièvrain et Saint Ghislain.

QUI EST CONCERNÉ ?

Le Contrat de Rivière nécessite une mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin!

Il rassemble les représentants des mondes politique, administratif, associatif, scientifique… mais aussi les différents utilisateurs des cours d'eau: riverains, pêcheurs, agriculteurs, industriels, spécialistes du cycle de l'eau, défenseurs de l'environnement, professionnels du tourisme, responsables de mouvements de jeunesse, sportifs…

Nous avons tous un rôle à jouer dans la préservation de l'écosystème de la rivière!

QUI EST CONCERNÉ ?

Le Contrat de Rivière nécessite une mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin!

Il rassemble les représentants des mondes politique, administratif, associatif, scientifique… mais aussi les différents utilisateurs des cours d'eau: riverains, pêcheurs, agriculteurs, industriels, spécialistes du cycle de l'eau, défenseurs de l'environnement, professionnels du tourisme, responsables de mouvements de jeunesse, sportifs…

Nous avons tous un rôle à jouer dans la préservation de l'écosystème de la rivière!

APPEL AUX BENEVOLES POUR L'INVENTAIRE DE LA HAINE ET DE SES AFFLUENTS :

Rejet d'eaux usées

Photos : CR Haine

Déchets jetés dans la rivière

Photos : CR Haine

Berge dégradée

Photos : CR Haine

NOTRE CONTRAT DE RIVIÈRE À BESOIN DE VOUS !

Le Contrat de Rivière de la Haine est actuellement en train de réaliser l'inventaire des points noirs de la Haine et de ses affluents.

QUE SONT LES POINTS NOIRS ?

Sont considérés comme points noirs, les causes de dégradation de la qualité du milieu aquatique et de ses abords, tels que les déchets en bordure de cours d'eau, les rejets d'eaux usées, les érosions et dégradations de berges, etc. D'autre part, les éléments appartenant au patrimoine culturel, historique et paysager en lien avec l'eau sont également répertoriés.

EN QUOI CONSISTE L'INVENTAIRE ET COMMENT SE DÉROULE-T-IL ?

Photos : CR Senne

L'inventaire consiste à arpenter les berges des cours d'eau du sous-bassin hydrographique à la recherche des points noirs. Pour ce faire, une fiche d'inventaire simplifiée ainsi que des cartes de localisation des lieux sont fournies. De cette manière, chaque point observé peut être localisé et décrit de la manière la plus complète possible. Dans la mesure du possible, une photo de la dégradation observée est fortement souhaitée.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Le Contrat de Rivière ne recherche pas un profil spécifique de bénévole, juste des personnes conscientisées par les problématiques environnementales et en particulier celles liées à l'eau et motivées pour s'engager dans un projet qui portera ses fruits dans un avenir proche. Les bénévoles connaissent de préférence les lieux d'investigation et parcourent les cours d'eau selon leurs possibilités, l'essentiel n'étant pas la quantité mais bien la qualité de travail fourni. La Région wallonne prend en charge l'assurance des bénévoles et leur fournit une autorisation à circuler sur les berges des cours d'eau.

CONTACT

Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Haine
7, rue des Gaillers à 7000 MONS
Tél./Fax : 065/33 66 61 - GSM : 0496/38 67 21
E-mail : cr.trouille@skynet.be - Blog : http://crtrouille.blogspot.com

Photo : http://randonneur.skynetblogs.be

ENCRE U.V. SÈCHE SANS DÉGAGEMENT DE CO_2 V.O.C. FREE

impression UV set sans dégagement de CO2 sur papier recyclé en partie, FFCS/PEFC certified forests.

Siège administratif :
Parc Naturel des Haut-Pays
Rue des Jonquilles, 24
7387 Onnezies
Tél: 065/46 09 38
Fax: 065/ 75 58 48

www.pnhp.be

Rédaction :
PNHP, CRHaine, B. PAGET

Crédits photo : PNHP, CRHaine, CRSenne

Comité de lecture :
H. BATAILLE

Editeurs responsables :
P. TACHENION, B. PAGET

SPW Service public de Wallonie

Commune de Quiévrain

FRAMERIES

Fédération des PARCS NATURELS de Wallonie

Province de HAINAUT

dour commune

COMMUNE DE COLFONTAINE

Commune de Honnelles

Parc Naturel des Hauts-Pays

IDEA

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin ont participé à la rédaction de ce numéro.

Ne pas jeter sur la voie publique.